



Public visé

Formation accessible à tout public entre 16 et 29 ans révolus. La condition d'âge peut évoluer en fonction de la situation du candidat.

Prérequis

Savoir lire, écrire, compter sont nécessaires pour l'entrée dans cette formation.
Les obligations de compétences du Titre visé ne permettent pas l'accès aux personnes à mobilité réduite

Modalités et délais d'accès

Dates de la formation : du 06/11/2023 au 25/10/2024 – Entrée en formation possible jusqu'au 01 février 2024 sous réserve d'un entretien de candidature préalable concluant

Modalités : entretien, positionnement et signature d'un contrat l.

Délais : Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat »

Objectifs professionnels

La formation permet aux futurs professionnels :

- de maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'Assistant(e) De Vie aux Familles,
- de valider le titre professionnel de niveau III (équivalence CAP).

Le titulaire du titre professionnel ADVF accompagne les personnes malades, âgées ou en situation de handicap dans les actes essentiels du quotidien, les assiste dans l'entretien de leur cadre de vie et dans la préparation de leur repas, et assure la prise en charge des enfants à leur domicile

Perspectives post-formation

Formation qui a pour vocation l'insertion professionnelle à l'obtention du titre sur des emplois tels que : Auxiliaire de vie ; assistant de vie ; assistant ménager, agent à domicile ; garde d'enfant à domicile ; garde à domicile.

Toutefois il existe des possibilités de continuité d'études et des équivalences avec d'autres certifications accessibles depuis <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35506/>

Organisation de la formation - Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en présentiel, en alternance avec l'entreprise d'accueil.

Après 2 semaines consécutives en centre, l'alternance est réalisée sur la base de 2 jours par semaine à raison de deux fois par mois en centre et le reste en entreprise.

Les heures en centre font parties intégrantes de la vie en entreprise soit une base horaire au maximum de 35h00 par semaine et sont obligatoires.

La formation est modulaire avec un accompagnement personnalisé et une méthode pédagogique s'appuyant sur les expériences vécues en entreprise pour intégrer le contenu théorique.

La formation se décompose en 3 modules.

Module 1 : Entretenir le linge et le logement d'un particulier (65 heures)

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

Module 2 : Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien (202 heures)

- Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

Module 3 : Relayer les parents dans la prise en charge de leur enfant à leur domicile (90 heures)

- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

Moyens Pédagogiques et techniques :

- Salles TP Ergo soins, Cuisine Pédagogique, Appartement pédagogique
- Vidéo projecteur, TBI, postes informatiques
- Petits matériels divers et supports photocopiés

Notre plateau technique est conforme et adapté aux exigences du RC de ce titre professionnel

Modalités d'évaluation

Des évaluations sont mises en place tout au long de la formation et sont répertoriées dans un « livret de suivi des évaluations passées en cours de formation » présenté au jury lors des épreuves.

Les compétences des candidats pour l'accès au titre professionnel sont évaluées au vu d'une mise en situation professionnelle, d'un entretien technique et d'un entretien final avec le jury permettant de vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Validation

Diplôme de niveau 5 décerné par le Ministère du travail (DRETS)

En cas de validation partielle du Titre Professionnel, la Drets délivre au candidat un livret de certification. Le candidat a ainsi la possibilité de valider ultérieurement les CCP (Certificats de Compétences Professionnelles) manquants.

Nombre de participants

Minimum 5 participants

Durée de la formation

385 heures de formation en centre sur 12 mois

Tarifs de la formation

Coût maximum de la formation : 6475€

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenant, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprenants en situation de handicap)

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé

Tarif de la formation = montant de la prise en charge OPCO

Employeurs du secteur public, voir décret

Article L6211-1 « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Article L6227-6 « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent... »

Accessibilité handicap

(Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : locaux, adaptation des moyens de la prestation)

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Référente handicap du centre AREP : Dorothée Cochart – 03.27.39.65.24 – arep@stebnadette-jeumont.com

Coordonnées

UFA SAINTE BERNADETTE
225 RUE DES ANCIENS D'AFN – BP 40111
59572 JEUMONT CEDEX
03.27.39.65.24
arep@stebnadette-jeumont.com

Sabine Noël
Responsable coordinatrice

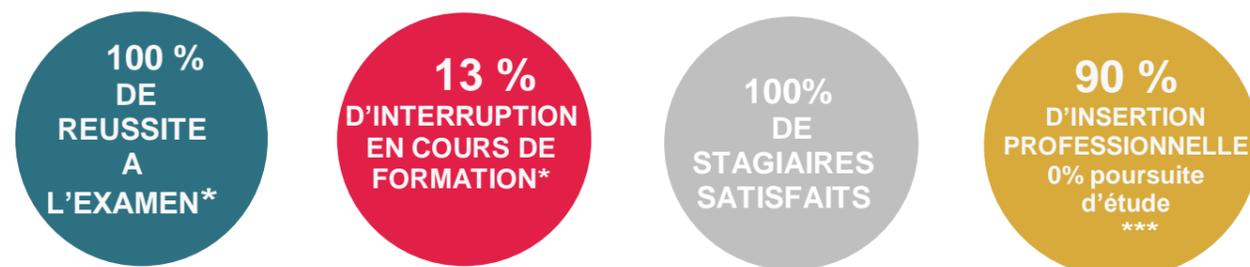
06.30.09.77.85
Sabine.noel@notredamedelasambre.org

Contacts :

Madame Cochart Dorothée – Responsable formations
Madame Delvallée Katy - Secrétaire

Taux de la dernière session de formation

Résultats de la formation continue



* Statistiques et résultats de la session 2022

***Statistique à 6 mois sur session 2022 portant sur des contrats de + de 3 mois et CDI

Valeur ajoutée

- Accompagnement des apprentis (point écoute)
- Effectif réduit
- Projet pédagogique